



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2015

### PROCÈS-VERBAL

#### Présences :

M<sup>me</sup> Annik Boulet  
M. Michel Chalifour  
M<sup>me</sup> Carmen Cloutier  
M<sup>me</sup> Ariane Duguay  
M. Éric Melançon

M<sup>me</sup> Geneviève Nolet  
M<sup>me</sup> Julie Poupart  
M<sup>me</sup> Francine Rocque  
M<sup>me</sup> Anik Vallée  
M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu (19 h 45)

#### Absences :

M<sup>me</sup> Anne Gaignaire  
M<sup>me</sup> Pascale Lortie

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M<sup>me</sup> Francine Rocque, présidente, ouvre l'assemblée à 18 h 30.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-1415-06-827 Il est proposé par M<sup>me</sup> Carmen Cloutier d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Julie Poupart.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### 3. Facturation et organisation des journées pédagogiques au service de garde pour l'année scolaire 2015-2016

M. Michel Chalifour présente l'état de la situation aux membres. Chaque année, le gouvernement provincial détermine les règles budgétaires et les paramètres de financement du réseau de l'éducation, et ce, pour l'ensemble des commissions scolaires. Pour l'année scolaire 2015-2016, le gouvernement réduit de moitié les

allocations quotidiennes des journées pédagogiques des services de garde, passant ainsi de 17,14 \$ à 7,93 \$ par enfant.

CE-1415-06-828

Puisque ce service doit s'autofinancer, il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Poupart que le montant chargé aux parents **lors des journées pédagogiques** en 2015-2016 soit de 16 \$ par enfant/ par jour (8 \$ de frais de garde régulier et 8 \$ en raison de la subvention réduite).

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

CE-1415-06-829

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Poupart que le comité organisateur du service de garde organise un souper spaghetti lors de l'assemblée générale des parents au mois de septembre 2015 afin de financer des activités ou sorties organisées pour les élèves fréquentant le service de garde lors des journées pédagogiques.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### 4. Levée de l'assemblée

CE-1415-06-830

Il est proposé par M. Annik Boulet de lever l'assemblée à 19 h.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Signature de la présidente

---

Signature du directeur

MC/gen  
2015 06 18

C:\Documents\CE\2014-2015\Procès-verbal\2015 06 15.doc